

# Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Les actions d'Aéroports de Paris

Dossier de presse

6 décembre 2010

# Sommaire

<b>AEROPORTS DE PARIS REDUIT SES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> ET OBTIENT L'AIRPORT CARBON ACCREDITATION .....</b>	<b>3</b>
<b>REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE DANS NOS BATIMENTS .....</b>	<b>4</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des objectifs ambitieux</li><li>• Une organisation et un véritable management de l'énergie dans les bâtiments existants</li><li>• Construction de bâtiments de haute qualité environnementale<ul style="list-style-type: none"><li>- Une salle d'embarquement éco-construite</li><li>- Cœur d'Orly, futur écoquartier d'affaires</li></ul></li></ul>	
<b>PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES .....</b>	<b>5</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La centrale géothermique de l'aéroport Paris-Orly</li><li>• L'énergie biomasse à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle</li></ul>	
<b>DIMINUTION DES EMISSIONS DE NOTRE FLOTTE DE VEHICULES.....</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>6</b>
La politique environnementale d'Aéroports de Paris L'essentiel d'Aéroports de Paris	

# Aéroports de Paris réduit ses émissions de CO<sub>2</sub> et obtient l'*Airport Carbon Accreditation*

L'*Airport Carbon Accreditation* est un programme lancé par l'ACI-Europe qui récompense les efforts entrepris et les résultats atteints par les gestionnaires d'aéroports pour réduire leurs émissions en gaz à effet de serre.

## Ce programme contient 4 niveaux :

**Niveau 1, la cartographie :** le gestionnaire d'aéroport détermine les sources d'émissions et calcule les émissions de CO<sub>2</sub>.

**Niveau 2, la réduction :** le gestionnaire d'aéroport démontre l'existence d'un plan de gestion du carbone (politique, objectifs, organisation, suivi, formations du personnel mis en place dans ce domaine). Il doit par ailleurs démontrer une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

**Niveau 3, l'optimisation :** prend en considération, les émissions dites indirectes du gestionnaire d'aéroports (trafic aérien et routier). Celui-ci doit démontrer qu'il a une politique incitative en matière de réduction du CO<sub>2</sub> auprès de ses parties prenantes.

**Niveau 4, la neutralité carbone :** un programme de compensation permet au gestionnaire aéroportuaire d'être neutre en termes d'émissions de carbone.

Les données des aéroports engagés sont vérifiées par Bureau Veritas.

## Aéroports de Paris reçoit le niveau 2 "Réduction"

Six mois après sa première accréditation, Aéroports de Paris reçoit le niveau 2, correspondant à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Cette certification vient récompenser l'investissement d'Aéroports de Paris dans la lutte contre le changement climatique. En effet, depuis plusieurs années l'entreprise a mis en place un programme ambitieux de diminution de son empreinte environnementale.



### Les engagements pris par Aéroports de Paris à l'issue du Grenelle de l'environnement

- Baisser de 10% le temps de roulage moyen des avions sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle avant 2015, en lien avec les acteurs concernés.
- Appliquer une démarche de haute qualité environnementale aux nouveaux projets de construction.
- Réduire les consommations énergétiques internes de l'entreprise par passager de 20% entre 2004 et 2020, et de 40% avant 2040.
- Lancer un programme d'installation d'énergies renouvelables.
- Réduire de 30% les émissions de CO<sub>2</sub>/km de la flotte de véhicules et utilitaires légers d'ici à 2012.
- Contribuer, en partenariat avec les compagnies aériennes, à la limitation du recours aux groupes auxiliaires de puissance des avions.
- Promouvoir le covoiturage pour les 120 000 personnes qui travaillent dans les aéroports parisiens.

3

# Réduction des consommations d'énergie dans nos bâtiments

Aéroports de Paris s'est fixé comme objectif de réduire ses consommations d'énergie par passager de 20% à l'horizon 2020 par rapport à 2004. En 2004, Aéroports de Paris émettait 125 000 tonnes de CO<sub>2</sub> pour répondre à ses consommations d'énergie. Aujourd'hui, ces émissions représentent moins de 100 000 tonnes.

## Un véritable management de l'énergie dans les bâtiments existants

Pour cela, une organisation de maîtrise de l'énergie est déployée. Dans les aéroports, un suivi des consommations précis, couplé à des outils de gestion centralisée des bâtiments, permet de réduire les consommations d'énergie.

## Construction de bâtiments de haute qualité environnementale

Pour les nouveaux bâtiments et les projets de réhabilitation, Aéroports de Paris met en œuvre la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) qui vise à réduire les impacts environnementaux et notamment les consommations d'énergie. Cet engagement a été initié avec la construction du Terminal 2G de Paris-Charles de Gaulle. La consommation d'énergie de ce bâtiment est réduite grâce à une utilisation maximale de l'éclairage naturel, à la gestion en continu de la climatisation et au recyclage d'une partie de l'air ambiant.

## Une salle d'embarquement éco-construite

Avec la réalisation en cours du satellite 4, future salle d'embarquement du Terminal 2E à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, Aéroports de Paris souhaite devenir une référence dans le monde aéroportuaire en matière de construction durable.

## **Une consommation énergétique globale inférieure de 30 % à la moyenne des aéroports existants**

La future salle d'embarquement devrait permettre à Aéroports de Paris d'atteindre un niveau de performance énergétique et environnementale élevé. En effet, la consommation énergétique devrait être 30 % inférieure à la consommation globale moyenne des aéroports existants. Cette performance sera obtenue grâce à une architecture optimisée du bâtiment, des matériaux innovants en matière d'isolation et de vitrage, des équipements de chauffage et de climatisation économes ainsi qu'à un système de production et de distribution d'énergie (thermo-frigo-pompe).

## Cœur d'Orly, futur écoquartier d'affaires

Situé au cœur de l'aéroport Paris-Orly, le futur quartier d'affaires Cœur d'Orly sera un espace de vie à très faible impact environnemental. La totalité du quartier a été conçue pour répondre aux exigences des certifications NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® et BBC-effinergie®.

Exemplaire dans sa dimension environnementale, Cœur d'Orly bénéficiera de l'énergie géothermique.

### **Le label BBC-effinergie®**

L'appellation effinergie® concerne les bâtiments dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à atteindre les objectifs internationaux de réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

# Production d'énergies renouvelables

## La centrale géothermique de l'aéroport Paris-Orly

### Une diminution de 9 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an

L'aéroport de Paris-Orly est idéalement situé au dessus d'une vaste réserve d'eau chaude de 15 000 km<sup>2</sup>, le Dogger, qui fournit une eau naturellement chauffée à 74°C. La chaleur issue de la géothermie est extraite grâce à un échangeur thermique et transmise par conduction à l'eau de chauffage. L'eau chauffée est immédiatement distribuée par un réseau de 35 km vers les terminaux. La centrale géothermique permettra d'économiser jusqu'à 9 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et devrait couvrir à terme, 30 % de la consommation totale d'énergie thermique de l'aéroport Paris-Orly.

La centrale géothermique est en cours de mise en service.

### La géothermie en chiffres

**1 750 mètres** : profondeur à laquelle se trouve le dogger

**10 MW** : c'est la puissance de production obtenue en puisant à un débit de 250m<sup>3</sup> par heure

**9 000** : quantité annuelle en tonnes de CO<sub>2</sub> que l'aéroport Paris-Orly va économiser grâce à la géothermie.

## L'énergie biomasse à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

### Une centrale biomasse pour produire un quart des besoins en chaleur de l'aéroport

Aéroports de Paris projette d'alimenter le réseau de chaleur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle grâce à l'énergie biomasse. L'utilisation de cette bioénergie viendra augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'Aéroports de Paris.

Implantée au sein de l'aéroport, la centrale biomasse permettra à Aéroports de Paris de produire de la chaleur grâce à la combustion de résidus de bois. Le bois proviendra de résidus d'élagage et sera fourni sous forme de plaquettes. Il s'agit donc de revaloriser les déchets verts et de les transformer en chaleur.

D'une puissance de 14 MW, l'installation répondra à 25% de la production annuelle de chaleur de l'aéroport.

Prévue pour fin 2012, la mise en place de cette centrale biomasse permettrait une économie d'environ 18 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> par an sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

## Diminution des émissions des véhicules

Pour répondre à son objectif de réduire de 30% les émissions de CO<sub>2</sub>/km de sa flotte de véhicules et utilitaires légers d'ici à 2012, Aéroports de Paris se base sur sa flotte de véhicules propres et envisage l'acquisition de véhicules électriques de seconde génération.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan national pour le développement des véhicules électriques et hybrides. A travers un appel d'offres piloté par La Poste qui regroupe une vingtaine

d'entreprises françaises, Aéroports de Paris s'est engagé à acquérir 200 véhicules électriques à court terme.

# Réduction du temps de roulage des avions

Aéroports de Paris s'est fixé comme engagement de réduire, avec les acteurs concernés, de 10% le temps de roulage moyen des avions sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle avant 2015.

Pour atteindre cet objectif, Aéroports de Paris met en place des aménagements spécifiques. La voie de circulation Echo4, située entre la Galerie Parisienne et le Terminal 2G permet à la fois de réduire le temps de roulage, le nombre d'arrêts ainsi que la consommation de kérosène des avions.

## Des prises au sol de 400 Hz

Aéroports de Paris a mis à disposition des avions, des prises d'alimentation de 400 Hz. Le branchement permet d'alimenter en électricité, l'avion au poste de stationnement. Ces prises au sol limitent l'utilisation des groupes électrogènes diesel ou du moteur thermique auxiliaire.

# Favoriser le covoiturage

Pour répondre à son engagement de développer le covoiturage, Aéroports de Paris a mis en place le site internet covoiturage-aeroports.fr. Ce site, accessible aux salariés des entreprises présentes dans les aéroports, permet aux salariés d'entrer en relation pour effectuer leurs trajets en commun. Aujourd'hui, ce sont 25% des salariés d'Aéroports de Paris qui pratiquent régulièrement ou occasionnellement le covoiturage.

Pour aider les salariés à gérer leur mobilité, Aéroports de Paris a mis en place un Plan de Déplacement Entreprise. Ce plan vise à maîtriser les émissions liées à l'utilisation d'un véhicule individuel en limitant les déplacements en journée.

Pour cela, Aéroports de Paris a mis en place sur l'ensemble des plateformes aéroportuaires, un réseau de 20 salles de visioconférence permettant aux salariés de réduire les déplacements sur les différents sites.

# Annexes

## La politique environnementale d'Aéroports de Paris

### 1. Intégrer systématiquement l'environnement dans ses activités : la norme ISO 14001

Aéroports de Paris s'est engagé à déployer les meilleures pratiques existantes dans toutes ses activités (maintenance, exploitation, achats, management, contrats, etc). Un responsable du Système de Management Environnemental coordonne la mise en œuvre de la norme ISO 14001 sur chaque aéroport. De plus, un correspondant Environnement est chargé d'assurer l'application de la norme dans chaque entité de l'entreprise.

### 2. Agir en acteur responsable

Aéroports de Paris agit en faveur de la maîtrise des émissions polluantes locales et globales dont il est directement responsable. Modes de transports « propres », utilisation de lampes à basses consommations, détecteurs de présence, les exemples sont nombreux. Aéroports de Paris a également inauguré sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle en avril 2007, le CDGVAL, un métro automatique 100 % électrique qui, de par la suppression d'une vingtaine de navettes, évite d'émettre dans l'atmosphère près de 2 500 tonnes de CO<sub>2</sub>.

### 3. Prévenir

Aéroports de Paris s'est également engagé à mettre en œuvre les moyens techniques et humains nécessaires à la prévention des risques de pollution collectifs sur ses aéroports (eaux pluviales, traitement de déchets). Concernant la gestion de l'eau, trois importantes stations de traitement des eaux pluviales permettent de rejeter dans chacune des rivières, en aval des aéroports, des eaux conformes aux objectifs de quantité et qualité définis par arrêtés interpréfectoraux. Ce dispositif répond bien entendu aux besoins d'Aéroports de Paris mais également des autres acteurs aéroportuaires.

### 4. Informer

Aéroports de Paris s'est enfin engagé à communiquer en toute transparence sur ses impacts environnementaux en valorisant l'écoute, le dialogue et la concertation. Sur chaque aéroport, des Maisons de l'Environnement offrent à tout visiteur, en libre accès, un ensemble de bornes de consultation autour des thèmes d'intérêt des riverains : politique environnementale de l'aéroport, économie, emploi, métiers, formations, insonorisation, etc.

Chaque année, Aéroports de Paris présente sa politique environnementale et de développement durable, dans un rapport annuel "Environnement et responsabilité sociétale", disponible sur le site Internet de l'entreprise : [aeroportsdeparis.fr](http://aeroportsdeparis.fr), rubrique Groupe.

# L'essentiel d'Aéroports de Paris

## Aéroports de Paris détient et exploite :

- 3 aéroports : Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget
- 10 aérodromes en Ile-de-France
- 1 héliport : Paris-Issy-les-Moulineaux

## 2<sup>ème</sup> groupe aéroportuaire européen (en termes de chiffre d'affaires aéroportuaire)

- 83,0 millions de passagers en 2009
- 175 compagnies aériennes clientes en 2009
- 350 villes desservies dans 115 pays

## 1<sup>er</sup> groupe aéroportuaire européen en fret et courrier traité

- 2,09 millions de tonnes traitées en 2009
- Aéroports de Paris est numéro un en Europe sur cette activité.

## 6 684 hectares : le plus grand domaine aéroportuaire d'Europe.

## 12 097 collaborateurs (effectifs moyens du groupe 2009)

## Chiffres clés 2009 (en million d'euros)

- CA : 2 633,4
- EBITDA : 883,0
- Résultat net part du Groupe : 269,5

## L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

- 57,9 millions de passagers accueillis en 2009
- 2<sup>ème</sup> en Europe et 6<sup>ème</sup> dans le monde en nombre de passagers
- 1<sup>er</sup> hub européen avec 23 800 opportunités de connexion en moins de deux heures par semaine<sup>1</sup>
- Hub mondial d'Air France-KLM et principal hub européen de SkyTeam
- Hub européen de FEDEX

## L'aéroport de Paris-Orly:

- 25,1 millions de passagers accueillis en 2009
- 2<sup>ème</sup> aéroport français et 10<sup>ème</sup> aéroport européen en nombre de passagers
- Destinations métropolitaines, d'Europe, des DOM-TOM, d'Amérique du Nord et de l'Afrique du Nord

## L'aéroport de Paris-le Bourget :

- 1<sup>ère</sup> plate-forme européenne d'aviation d'affaires

---

<sup>1</sup> Source Air France